

**DATE DE
CONVOCAATION**

19 juin 2023

Nombre de Conseillers

En exercice	27
Présents	21
Votants	26

Objet :Affectation des
résultats 2022 – Budget
VILLE***EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mille vingt-trois, le 26 Juin à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Etaient présents :

Didier CRETOT, Florence DAMERON, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Sonia LEMASSON-BAUMANN, Xavier LORDET, Jocelyne DUCHESNE, Pascal DOAT, Florence PIQUET, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Marcel VANOT, Maxime HUMBERT, Patrik WATEL, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mr LATOUCHE Christophe à Mme DAMERON Florence
Mr BENOUDA Abdelkader à Mr PERREAU David
Mr JEANNE Emeric à Mr WATEL Patrik
Mme BOULAT-DAUFRESNE Brigitte à Mme VALOUR Géraldine
Mme MOURAUD Claire à Mr TANQUEREL Jean Luc

Absents :

Mme LEBLANC-GONSARD Gwendoline

Mme Florence PIQUET a été élu secrétaire de séance

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Compte Administratif 2022

Considérant les approbations du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2022,

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'APPROUVER l'affectation des résultats 2022 du budget principal VILLE

- en réserves en investissement (compte 1068) : 387 199,20 € (obligatoire)
- à reprendre en investissement au compte 001 : - 263 458,06 €
- à reprendre en fonctionnement au compte 002 : + 685 165,19 €

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

